

Texte Ltt Virginie Gradella

Plein soleil sur Istres!

La pose des premiers panneaux solaires sur la base aérienne d'Istres concrétise le projet d'énergie renouvelable et marque le lancement des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur près de 65 hectares, repartis au sol et sur les toitures.

Base aérienne d'Istres, le 23 juin 2009, inauguration du premier dispositif de production d'électricité solaire sur la toiture d'un bâtiment. Cinq panneaux photovoltaïques, de 175 Watts (W) chacun, ont été installés sur une surface de 30 m² et mis en route. « Ce que nous vivons aujourd'hui est un événement qui marque le commencement d'un nouveau cycle dans le domaine énergétique au sein de l'armée de l'air », a déclaré l'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA), le général Stéphane Abrial, après avoir coupé le ruban tricolore tendu pour l'occasion.

L'armée de l'air participe complètement aux objectifs du Grenelle de l'environnement. Comme l'a souligné le général Abrial, « le ministère de la Défense possède une responsabilité particulière puisqu'il occupe de vastes espaces naturels importants, qu'il a la jouissance du premier parc immobilier de l'État et qu'il exploite des installations classées ». À ce titre, l'armée de l'air s'efforce, entre autres démarches, de promouvoir l'autonomie énergétique de ses bases et de développer un recours durable aux énergies renouvelables.

L'inauguration amorce donc le début des travaux d'installation de près de 65 hectares de panneaux solaires, qui se dérouleront en deux étapes. La première phase consiste à répartir, dès ce mois-ci,

24 000 m² de panneaux sur les toitures de 38 bâtiments (hangars, bureaux, logements). Lorsque leur pose sera achevée en février 2010, ils généreront deux mégawatts d'électricité, équivalent à la consommation annuelle de 588 foyers français. La seconde,

programmée pour 2011, prévoit la construction d'une ferme photovoltaïque sur 60 hectares de terrain. Ce champ de milliers de panneaux posés à même le sol fonctionnera selon le principe d'une centrale électrique et produira 24 mégawatts, « ce qui correspondra approximativement à la consommation annuelle estimée de la base dans 20 ans », a exposé le général.

L'installation initiale du 23 juin symbolise la concrétisation du projet photovoltaïque mis sur pied par l'armée de l'air en partenariat avec EDF Énergies Nouvelles. « Notre métier consiste à produire de l'électricité et plus précisément de l'électricité verte, c'est-à-dire une énergie propre et renouvelable à l'infini », a fait valoir M. Paris Mourataglou, fondateur d'Énergies Nouvelles. Le photovoltaïque consiste en effet à exploiter les rayons du soleil, et non sa chaleur, pour les transformer en énergie électrique. L'étude des différents sites a montré que la base d'Istres réunissait à la fois des conditions

d'ensoleillement favorables et des surfaces disponibles, pour accueillir une ferme photovoltaïque.

Pourquoi investir dans une telle installation? Pour l'armée de l'air, cela signifie s'impliquer significativement dans la démarche du développement durable, tout en lui permettant de s'affranchir d'investissements coûteux. L'installation et l'entretien des panneaux incombent en effet au prestataire privé, qui loue l'espace occupé et verse un loyer à l'État. Le fonctionnement du système photovoltaïque réduira la facture énergétique de la base, maîtrisée grâce à un dispositif fournissant tout ou partie de l'électricité consommée par l'établissement. Autre avantage: dans 20 ans, elle jouira, en toute propriété, de l'installation dans son intégralité.

Produits phare de l'énergie solaire, les panneaux photovoltaïques sont fiables et préservent l'environnement. Si le projet expérimental est concluant, il sera reconduit

sur d'autres sites. « La base d'Istres est le pionnier d'une opération innovante, s'est félicité M. Mourataglou. Ce projet solaire va servir de vitrine pour toute l'armée et je souhaite que cette réalisation marque le point de départ d'une longue collaboration entre nos deux entités. »

L'armée de l'air participe à la « croissance verte » par de nombreuses autres actions comme celles du chauffage par géothermie de Bordeaux, des lampadaires solaires d'Orange et de Tours ou encore, la mise en place future de véhicules électriques à Orléans. Le souhait du général Abrial à l'avenir est de voir se multiplier les gestes éco-citoyens: « Nous réfléchissons à la manière d'utiliser la biomasse et nous envisageons de construire des éoliennes intégrées dans les bâtiments ». ■



Épisode du 01/09/09
iTunes catégorie gouvernement et organismes

Comment fonctionne une installation photovoltaïque?

